REPUBLIQUE FRANCAISE - LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 12 ET 19 MARS 1978

3e circonscription

Parti socialiste - Radicaux de Gauche

Gaston DEFFERRE

Candidat - Maire de Marseille - Député

Jeanne Mazel

Suppléant - Conseillère municipale déléguée
Déléguée à la Condition Féminine au Conseil Régional

En réunissant, sur le nom de Gaston Defferre, 12.323 suffrages, les électeurs et les électrices ont placé celui-ci, dès le premier tour, en tête des neuf candidats de la 3e circonscription, mais ne lui ont pas assuré la victoire.

Il est indispensable qu'au second tour se rassemblent tous ceux et toutes celles qui ont sanctionné la politique d'une majorité impuissante à maîtriser le chômage, l'inflation, la hausse des prix, le déficit budgétaire, bien qu'elle annonce régulièrement que la crise va s'achever.

Il s'agit aussi, dimanche prochain, de permettre à Marseille de continuer à être entendue et défendue à Paris.

Toutes les réalisations qui ont transformé la ville, qui l'ont hissée au rang des grandes métropoles régionales — des équipements socio-culturels jusqu'à la construction du métro — ont été obtenues, grâce à l'autorité, aux interventions et aux démarches du maire de Marseille. Celui-ci, fort de la confiance de ses concitoyens a pu toujours défendre solidement les intérêts de la cité, soutenir les projets présentés et arracher au gouvernement les subventions nécessaires au financement des grands travaux.

C'est pour cela que le maire de la deuxième ville de France doit siéger à l'Assemblée Nationale.

Dimanche prochain, la victoire de GASTON DEFFERRE, doit d'abord être celle de Marseille et des Marseillais.

Pour une nouvelle politique de justice sociale et de relance de l'économie, qui donne à la France toutes ses chances,

Pour Marseille,

***au second tour* Votez**

GASTON DEFFERRE

CANDIDAT D'UNION DE LA GAUCHE

E.I.I. - MARSEILLE